

Délégation départementale d'Eure-et-Loir

Pôle santé publique et environnementale Unité santé environnement

Préfecture d'Eure et Loir



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST LUPERCE

Affaire suivie par : MURIEL RIVET - 02 38 77 33 76 -Fax : 02 37 36 29 93

résultats à afficher en mairie

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

ST LUPERCE

Prélèvement	00072581	Commune	ST LUPERCE
Unité de gestion	0314 ST LUPERCE	Prélevé le :	mercredi 07 septembre 2016 à 12h05
Installation	UDI 001276 ST LUPERCE	par :	OLIVIER ROUGERIE
Point de surveillance	P 0000002657 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE JULES VERNE , RUE DE LA MAIRIE		

Mesures de terrain	Ré	ésultats	Limites of the contract of the	de qualité supérieure	Référence inférieure	s de qualité supérieure
Température de l'eau pH Chlore libre Chlore total	21.3 7,20 <0.03 <0.03	°C unitépH mg/LCl2 mg/LCl2			6,50	25.00 9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LAE	ORATOIRE SANTE ENVIRONN	EMENT HYGIENE I	DE LYON (CARSO-LSEHL)	6901	
Type del'analyse : 28D1	Code SISE de l'analyse : 00078735		Référence laboratoire : LSE1609-27128		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE	S				
Aspect (qualitatif) Couleur (qualitatif)	0	qualit. qualit.			
Odeur (qualitatif) Saveur (qualitatif) Turbidité néphélométrique NFU	0 0 0,24	qualit. qualit. NFU			2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	•		•		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h Bact. aér. revivifiables à 36°-44h Bactéries coliformes /100ml-MS Entérocoques /100ml-MS Escherichia coli /100ml -MF	4 <1 <1 <1	n/mL n/mL n/100mL n/100mL	0		0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		TIV TOOTILE	1 0		
pH	7,20	unitépH		6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	472 6	μS/cm		200.00	1100.00
Ammonium (en NH4) Nitrates (en NO3)	<0.05 35,6	mg/L mg/L	50,00		0.10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00072581)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 29 septembre 2016

P/le préfet, le délégué départemental,

signé :

Denis GELEZ